

Edito

ZERO sans solution

C'est le titre du rapport de Denis Piveteau remis en fin d'année 2014. Il vise à permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. Dans ses principales recommandations, le rapport estime qu'on ne répondra pas aux « situations critiques » en se bornant à mettre en place un traitement qui leur serait réservé : « Si elles surviennent, c'est en raison des dysfonctionnements qui sous-tendent leurs manifestations. Ce sont ces dysfonctionnements qu'il faut s'efforcer de corriger (...) Ces situations critiques appellent une réponse préventive, et donc structurelle. »

Le rapport engage les gestionnaires à élaborer des « réponses modulaires » plutôt que d'offrir seulement des « places » : « L'offre modulaire est d'abord une offre multimodale, qui permet d'articuler plusieurs interventions professionnelles en les séquençant dans le temps ».

Le rapport invite ainsi les autorités publiques à structurer des « réponses territoriales » : « Les moyens supplémentaires, indispensables, ne doivent plus financer simplement des places, mais des réponses territoriales de qualité. (...) Il ne faut plus raisonner en plans de création de places, mais en réponses globales, comportant certes des créations et transformations de places, mais surtout un ensemble coordonné de mobilisation d'autres services sanitaires et sociaux, de systèmes d'information, d'appuis d'expertise, de procédures d'urgence, etc. qui garantira effectivement le parcours sans rupture pour chacun ».

C'est quasiment à une nouvelle politique publique, fondée sur les principes de coresponsabilité des acteurs sur leur territoire, d'une meilleure coordination des parcours et de nouveaux modes de tarification que nous invite ce rapport. C'est l'objectif de la mission confiée par le gouvernement à Marie-Sophie Desaulle, ancienne présidente de l'APF et ex-directrice générale de l'ARS des Pays-de-la-Loire sur la mise en œuvre effective du « rapport Piveteau ».

Le réseau des CREAI s'associera fortement à la réussite de ces travaux.

Thierry Dimbour, Directeur

Actualités du CREAI



Le nouveau site internet du CREAI est en ligne : www.creai-aquitaine.org

« EHPAD et innovation »



Le CREAI organise le 2 juillet à Bordeaux une journée sur le thème « EHPAD et innovations ». Les établissements accueillants des personnes âgées dépendantes évoluent et innovent. Les EHPAD sont ainsi appelés à devenir de nouveaux lieux ressources, au sein d'un territoire organisé qui permet une meilleure coordination des acteurs. Des expériences, parfois inspirées de l'étranger, modifiant le regard porté sur ces structures seront présentées ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication participant à cette « révolution des usages » en cours au sein de l'ensemble du secteur médico-social. Cette journée a pour objectif de mesurer le chemin parcouru par nos « maisons de retraite », maillons essentiels de cette « Silver Economy » en gestation, pour devenir les EHPAD du futur.

📍 Programmes et inscriptions : www.creai-aquitaine.org

Ouverture des inscriptions

« Sortir de l'IME »

2^{èmes} journées nationales des Instituts médico-éducatifs
Les 4, 5 et 6 novembre 2015 à Clermont-Ferrand

www.creai-aquitaine.org

Inscriptions en ligne :

www.inscriptions.creai-aquitaine.org/creai/ime2015



« Comment répondre aux besoins de la personne adulte avec autisme ? »



Le CREAI organise la 6^{ème} journée régionale sur l'Autisme le 24 septembre à Mimizan. L'objectivation des pratiques professionnelles est encouragée et nécessite une meilleure connaissance et prise en compte des besoins des adultes autistes ayant des troubles du spectre autistique, pour proposer des stratégies d'intervention adaptées et personnalisées. Cet enjeu constitue en effet un véritable défi pour autant pour les acteurs de terrain, qu'ils travaillent pour des centres ressources (CRA, MDPH), des établissements et services, ou en libéral, que pour les familles. Les intervenants nous présenteront les spécificités de l'accompagnement des adultes autistes et des outils à utiliser pour développer des dynamiques d'accompagnement, d'adaptation et de personnalisation auprès des personnes autistes. Enfin un volet plus spécifique d'accompagnement en milieu ordinaire sera abordé, au travers d'expériences réussies de dispositifs d'insertion professionnelle pour adultes autistes. Autant d'outils et d'apports théoriques qui permettront à chacun d'avoir une meilleure connaissance des TSA pour mieux les identifier, comprendre leurs origines et d'y faire face en améliorant et approfondissant les pratiques au bénéfice des personnes atteintes ces troubles.

Communiqué

Suite de la Conférence nationale du handicap : des précisions sur la mise en œuvre du rapport Piveteau



Un peu plus d'un mois après la tenue de la CNH le 11 décembre dernier, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes se dote d'une feuille de route « 2015-2017 » pour mettre en œuvre les orientations présentées. Cette feuille de route, publiée le 13 janvier 2015, décline, précise et complète, dans le champ du ministère, le relevé de conclusions diffusé le 11 décembre 2014, notamment pour la mise en œuvre concrète du rapport «Piveteau» sur les parcours de vie sans rupture. www.social-sante.gouv.fr

Nouvelles RBBP de l'Anesm



« Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent », Nouvelle adoption de la recommandation

Le Comité d'orientation stratégique et le Conseil scientifique de l'Anesm, consultés respectivement les 12 et 23 janvier derniers par le directeur de l'agence, Monsieur Didier Charlanne, ont émis un avis favorable sur la recommandation sur l'autisme, élaborée conjointement en 2012 par l'Anesm et la HAS.

Le soutien des aidants non professionnels

Cette nouvelle publication recommande des pratiques aux professionnels du secteur social et médico-social afin d'accompagner ou de soutenir les aidants non professionnels de personnes âgées, d'adultes handicapés ou souffrant de

maladie chronique vivant à domicile. Les catégories de structures concernées par ces recommandations sont les suivantes :

- les services d'aide et de soins à domicile (SAAD, SSIAD, SPASAD, SAVS, SAMSAH) ;
- les accueils temporaires (accueil de jour, de nuit ou hébergement temporaire) ;
- les unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socioprofessionnelle pour personnes cérébro-lésées (Ueros) ;
- les dispositifs d'information (Clic, centres ressources).

Le Conseil scientifique et le Comité d'orientation stratégique de l'Anesm ont tenu à saluer la qualité des travaux qui ont mené à l'élaboration de ces recommandations.

Le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants en centre d'action médicosociale précoce (CAMSP)

L'intérêt d'un diagnostic et d'un accompagnement les plus précoces possibles dès la suspicion et la révélation du handicap fait consensus afin de prévenir les risques de surhandicap, favoriser le développement et la maturation les plus favorables de l'enfant. Ainsi cette publication, établie en l'état de la législation et de la réglementation, a pour objectif d'apporter aux professionnels des CAMSP, des éléments pratiques pour assurer au plus tôt le repérage des handicaps, le dépistage, le diagnostic, le suivi des troubles éventuels et l'accompagnement des enfants et des parents, en vue de favoriser le développement des potentialités de l'enfant et d'assurer son inclusion sociale éducative.

www.anesm.sante.gouv.fr

Cyberpromenade

Ouverture d'un site dédié au Secret professionnel



À destination des professionnels et des usagers, proposant fiches pratiques et partage d'informations : www.secretpro.fr

En bref

Résultats EQARS EHPAD Aquitaine



Au cours du dernier trimestre de 2013, l'ARS d'Aquitaine a lancé par l'intermédiaire du CREAL une enquête auprès des 466 établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la région afin de s'assurer de l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et du respect de l'obligation d'offrir des prestations de qualité et de garantir la bientraitance des usagers. Les résultats ont été publiés par l'ARS en décembre 2014.

Rapport à télécharger sur : www.creai-aquitaine.org

Plan régional autisme

Repérage, diagnostic et interventions précoces pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique en Aquitaine. Elaboration d'un diagnostic territorial partagé et définition d'une structuration opérationnelle du dispositif. Dans le cadre de son 3^{ème} Plan régional sur l'autisme 2013-2017, l'ARS a décidé de conduire une étude autour du repérage, du diagnostic et des interventions précoces autour des jeunes enfants (en référence à l'instruction DGCS, DGOS, CNSA du 17 juillet 2014). L'objectif de cette étude est d'établir un diagnostic territorial en croisant les informations et les analyses des différents acteurs pour aboutir à une évaluation partagée des besoins des jeunes enfants avec des troubles autistiques. Dans ce cadre, un ensemble d'investigations est conduit par le CREAL d'Aquitaine auprès des acteurs concernés en Aquitaine : médecins libéraux, centre de ressources autisme, PMI, MDPH, Education nationale, CAMSP, CMPP, autres structures médico-sociales, pédopsychiatrie et association de parents. Afin de construire cet état des lieux régional, plusieurs questionnaires ont été élaborés, en direction des différents acteurs concernés. Ces enquêtes sont également en ligne sur notre site internet : www.creai-aquitaine.org/enquete-autisme

A l'issue de ce pré-diagnostic, des réunions auront lieu dans les 6 territoires de santé aquitains pour présenter les résultats et les compléter avec les éclairages et les attentes des acteurs locaux.

A lire



La dépendance des personnes âgées, un défi pour l'état social

De Philippe Martin,
Édition Presse
Universitaire
de Bordeaux,
décembre 2014,
186 pages.

La dépendance liée à l'âge et au vieillissement est une question sociale résolument inscrite à l'agenda politique des pays développés. Souvent abordée suivant le volet du financement, elle constitue toutefois un défi majeur pour l'avenir de la protection sociale. Elle invite en effet à un véritable renouvellement de l'État social, des formes et normes de l'action publique. S'ouvre dès lors un vaste champ de questionnements, d'analyses et de réflexions pour les sciences humaines et sociales. Les auteurs de cet ouvrage collectif, qui fait dialoguer la philosophie, le droit, la sociologie, la science politique et l'économie s'y sont employés, interrogeant notamment les notions de vulnérabilité, de fragilité, de «capabilités» aujourd'hui en vogue dans les sciences sociales. Un des articles est la valorisation d'une étude commanditée au CREAL d'Aquitaine par UNIFAF le Conseil régional d'Aquitaine et la Direccte sur les métiers de la dépendance. Partant de l'exigence de mettre en place un accompagnement de qualité pour les personnes âgées dépendantes, l'étude s'était donné deux objectifs :

- Identifier les réponses à mettre en place pour accompagner ces publics
- Evaluer l'impact en termes d'emplois, de compétences, de recrutement, de formation initiale et continue, de conditions d'exercice des professionnels en vue d'organiser les politiques de gestion des ressources humaines

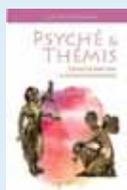
De nombreuses pistes d'amélioration pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées ont pu être formulées :
- Adaptation et évolution de l'emploi et

les compétences

A domicile : renforcer la formation des intervenants, prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidants...

En établissement : développer des modalités d'accompagnement diversifiées, améliorer la connaissance des publics soutenir les niveaux intermédiaires d'encadrement, adapter le cadre bâti...

- Coordination sur les territoires : mettre en place de nouvelles modalités d'organisation, développer l'utilisation de nouveaux outils de communication...



Psyché & Thémis, élément de droit pour la pratique du psychologue

De Gaëlle Bianchi
Simon, Édition
Psyché & Thémis,
avril 2014, 685 pages.

Psyché, allégorie de l'âme, et Thémis, déesse de la justice, toutes deux figures de la mythologie grecque, ne se sont jamais rencontrées. Est-ce à dire que la justice et la psychologie n'ont pas à se croiser ? Assurément non, si l'on prend en considération que la psychologue est soumise, comme tout citoyen, à la loi de son pays, puisque sa pratique s'inscrit dans une réalité sociale. Cependant, si le psychologue a à se préoccuper de la loi, ce n'est pas uniquement par peur de sanctions judiciaires, mais parce que la législation peut éclairer sa pratique et sa réflexion déontologique. Les règles de déontologie insistent d'ailleurs sur la connaissance et le respect des dispositions légales et réglementaires. Cependant, force est de constater que l'accès au droit et la connaissance de ces dispositions restent difficiles. Cet ouvrage rassemble les principaux textes de lois et de règlements qui peuvent concerner la pratique du psychologue. Ces éléments de droit lui permettront d'acquérir les repères juridiques primordiaux, nécessaires pour régler ses choix dans l'exercice professionnel, en prenant conscience de ses devoirs et responsabilités, mais également de ses droits.

Les Parts Sociales, un acte solidaire, un investissement sûr

« Un sociétaire = une voix », le fonctionnement et le bénéfice des parts sociales sont simples. En souscrivant des parts sociales de votre Caisse d'Épargne, vous participez à son capital et vous en devenez propriétaire. La banque vous garantit une sécurité du placement et vous lui donnez les moyens de ses ambitions : une stratégie gagnant-gagnant. Devenir sociétaire de la Caisse d'Épargne c'est être représenté dans ses instances, être partie prenante de sa vie coopérative et encourager ses actions en faveur de l'engagement sociétal.

C'est aussi un achat attractif, solide, sans frais d'entrée ni de sortie et de tenue de compte. Non cotée, la responsabilité de l'investisseur est limitée au niveau de son investissement (le risque investisseur porte sur le groupe BPCE) avec une responsabilité, limitée au montant de l'apport, engagée jusqu'à cinq ans après le retrait.

Les parts sociales sont rachetables dans les premiers jours ouvrés du nouvel exercice. En 2014, une part sociale de 20 € a rapporté 2,60% * (L'intérêt d'une part sociale est assimilé fiscalement à un dividende d'actions françaises et imposables dans les conditions de droit commun propres à chaque catégorie d'agent).

CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES



LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Découvrez le site : www.decideursenregion.fr

Pour davantage d'informations, renseignez-vous auprès de vos agences Economie Sociale de DAX (05.47.55.90.73) et de BORDEAUX (05.57.22.63.39).

Agenda

En Aquitaine

Le 7 avril 2015 à Dax, l'association Autisme Amitié présentera au cinéma Multiplex le film « Solutions d'Espoir »

- ① www.solutionsdespoir.com
- ☎ 05 58 47 77 44
- @ autisme.amitie@orange.fr

Le 22 mai 2015 à Bordeaux, 50^{ème} anniversaire du CMPP de Bordeaux sur le thème « Nouvelles parentalités »

- ☎ 05 56 44 24 77
- @ cmpp.bordeaux@apajh33.fr

Du côté des CREAL

Le 8 avril 2015 à Lyon, le CREAL Rhône-Alpes organise une journée sur le thème : « Vers une société inclusive : de l'école à l'entreprise »

- ① www.creai-ra.com
- ☎ 04 72 77 60 60
- @ accueil@creai-ra.org

Les 28 et 29 mai à St Malo, les CREAL Bretagne et Pays de Loire organisent les journées nationales MAS-FAM sur le thème : « Avec les autres ; la vie relationnelle et sociale, enjeu pour la qualité de vie »

- ① www.creai-nantes.asso.fr
- ☎ 02 28 01 19 19
- @ info@creai-nantes.asso.fr

Le 9 juin 2015 à Langueux, le CREAL Bretagne organise une journée régionale sur le thème : « SAVS, SAMSAH, SSIAD, SAAD, SPASAD, singulier/pluriel - Le temps des coopérations »

- ① www.creai-bretagne.org
- ☎ 02 99 38 04 14
- @ accueil@creai-bretagne.org

Chez nos voisins

Les 28 et 29 mai à Lille, l'Institut d'Études de la Famille organise des journées sur le thème : « Traiter l'urgence, traiter la crise »

- ① www.institut-famille.com
- ☎ 05 61 52 31 34
- @ ift@institut-famille.com

Les 10, 11 et 12 juin 2015 à Colmar, La fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés organise des journées d'étude sur le thème : « La protection du tout-petit - Apprendre à écouter celui qui ne parle pas »

- ① www.fn3s.fr
- ☎ 05 56 44 24 77
- @ cmpp.bordeaux@apajh33.fr

Les formations aux professions sociales en Aquitaine en 2013

La DREES, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, réalise, chaque année, une enquête¹ auprès des établissements qui dispensent les formations préparant aux diplômes du travail social visés au titre V du Code de l'Action sociale et des familles (art. D451-11 à D451-104). Cette enquête permet de connaître, notamment, l'offre de formation, les flux d'étudiants, de diplômés et quelques-unes de leurs caractéristiques.

14 formations constituent ce champ du métier du travail social

Diplôme préparé	Aquitaine 2013			France		Aquitaine 2013		France	
	Nombre de sections de formation	Nombre total d'inscrits	Evol. 2009/13 (en %)	Evol. 2009/13 (en %)	Nombre de diplômés ²	% de femmes parmi les diplômés			
Conseiller en économie sociale et familiale	6	98	+14,0	+10,2	60	91,7			85,4
Assistant de service social	2	343	-0,01	-7,2	104	96,2			93,6
Educateur spécialisé	4	752	-0,01	-0,5	238	80,7			77,6
Technicien intervention sociale et familiale	2	61	-20,8	-6,9	38	97,4			96,2
Educateur de jeunes enfants	1	115	-10,2	+11,9	31	96,8			97,2
Educateur technique spécialisé	2	37	+19,4	-7,8	13	38,5			37,3
Moniteur-éducateur	5	384	-5,2	+5,1	178	75,8			73,3
Aide médico-psychologique	15	729	-22,4	-2,5	445	90,3			87,9
Médiateur familial	1	14	-51,7	-40,2	3	66,7			89,8
CAFERUIS	4	214	-17,3	+9,9	72	70,8			66,8
CAFDES	1	38	-41,5	-12,4	11	36,4			59,0
DEIS	1	8	-33,3	-4,2	7	14,3			6,1
Auxiliaire de vie sociale	14	212	-43,8	-21,1	171	93,6			95,4

En 2013, en Aquitaine, près de 3 200 personnes étaient inscrites à une formation en vue d'obtenir un diplôme dans le champ du travail social. Pour la France métropolitaine, cet effectif dépasse les 61 000 étudiants. Le nombre d'étudiants dans ce secteur évolue à la baisse depuis plusieurs années, baisse qui est nettement plus marquée en Aquitaine (-19 % entre 2009 et 2013) que ce qui est observé au niveau national (-3 % sur la même période). Selon la formation, les évolutions sont contrastées. En Aquitaine, seuls les effectifs des étudiants CESH et éducateurs techniques spécialisés enregistrent une augmentation. A l'inverse, certains cursus voient leurs effectifs d'étudiants diminuer fortement comme les AVS ou encore les assistants familiaux. Le CAFDES est lui aussi très impacté par cette baisse. En 2013, près de 1 500 étudiants ont décroché leur diplôme. Pour 30 % d'entre eux, il s'agit du diplôme d'AMP, pour 16 % de celui d'ES. La prépondérance des femmes dans ce secteur est toujours d'actualité et elles représentent 86 % des jeunes diplômés en 2013. Ce phénomène semble, pour la plupart des diplômes, encore plus accentué au niveau aquitain. En Aquitaine, les hommes ne sont finalement majoritaires que parmi les diplômés d'éducateurs techniques spécialisés et du CAFDES...

L'Aquitaine détient, d'ailleurs, pour ce diplôme le (triste) record du taux le plus bas de femmes chez les diplômés parmi toutes les régions françaises ! Il apparaît d'ailleurs que dans l'autre diplôme de niveau I, le DEIS - Diplôme d'État d'Ingénierie sociale, les femmes sont également très sous-représentées en Aquitaine.

Bénédicte MARABET, Responsable du Pôle Études, CREA Aquitaine

Sources : DREES, La formation aux professions sociales en 2013 (document de travail n° 193, janvier 2015) et en 2008 / 2009 (document de travail, n° 154 – mars 2011) - Pascale Grenat, Sandra Nahon

Téléchargement : www.drees.sante.gouv.fr/la-formation-aux-professions-sociales-en-2013,11392.html

¹En collaboration avec le ministère en charge de l'éducation nationale, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et avec le concours des services statistiques des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

²Hors VAE